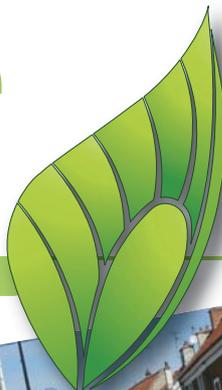


La petite Feuille du Bois

Journal municipal d'informations - Juillet 2010 - Mensuel n°12

www.la-ville-du-bois.fr



Fête de la Saint Fiacre

La ville sera en fête à l'occasion de la Saint Fiacre, le dimanche 29 août. Les festivités auront lieu Grande Rue avec une trentaine d'exposants de produits bio, conseil en jardinage etc., et sur la place Beaulieu avec des structures gonflables géantes, une ferme pédagogique...

La veille, samedi 28 août, une retraite aux flambeaux partira de la place de la mairie, à 20h30, pour se rendre au stade, route de Nozay. Elle sera suivie du traditionnel feu d'artifice musical et, nouveauté cette année, d'une soirée dansante animée par le groupe Phosnot'.

Renseignements : syndicat d'initiative, 01 69 01 19 33



Culturel

Pratiquer la musique ou la danse

L'école municipale de musique et de danse de La Ville du Bois est un lieu d'enseignement de toutes les disciplines chorégraphiques et instrumentales, du classique aux expressions actuelles, traditionnelles et de jazz. Elle est un lieu d'apprentissage, mais surtout un lieu de vie, de partage et d'épanouissement personnel.

Les professeurs, eux-mêmes concertistes, travaillent avec les élèves sur la maîtrise instrumentale, corporelle et émotionnelle, mais aussi sur la place de chacun au sein du groupe.

S'inscrire

Les nouveaux élèves pourront s'inscrire (directement à l'école de musique et de danse, ferme de la Croix Saint Jacques), sous réserve des places disponibles, les :

- jeudi 9 septembre, de 18h à 20h,
- samedi 11 septembre, de 10h à 12h30 (dans le cadre de "portes ouvertes"),
- lundi 13 septembre, de 18h à 20h.

Attention : aucune inscription ne sera prise lors de la fête des associations.

Renseignements : 01 64 49 55 40



Les instruments à vent amènent à un travail sur la production sonore intérieure comme pour le chant.

Les instruments à cordes permettent un travail sur la projection de soi dans l'instrument. Les claviers, mais aussi les percussions, valorisent le travail sur le mouvement et l'indépendance gestuelle. Le partage des progressions personnelles ne saurait perdurer sans la pratique collective au sein des différents ensembles proposés.

Rappel des disciplines proposées : piano, violon, violoncelle, flûte traversière, flûte à bec, guitare classique et électrique, saxophone, clarinette, synthétiseur, trompette, trombone, batterie, danse classique, solfège, formation musicale adulte, orchestre à cordes, orchestre de jazz, harmonie, musique de chambre, chorale. ➡

Le Maire, la municipalité et les agents communaux vous souhaitent un excellent été !



Ville jumelée
avec Tirschenreuth



La classe de danse classique regroupe l'apprentissage de la maîtrise de soi, de l'importance de l'individu dans un groupe, mais aussi de la gestion de ses émotions (de plus amples informations sur la danse vous seront communiquées dans "la petite Feuille du Bois" de septembre).



En dehors de l'enseignement individuel et collectif, l'école municipale de musique et de danse met un point d'honneur à participer activement à la vie culturelle en Essonne. Les professeurs et leurs élèves, toujours prêts à rencontrer un public varié et enthousiaste, proposent des prestations innovantes et de qualité tout au long de l'année.

En fin d'année scolaire, l'école anime des ateliers découverte des instruments, un spectacle de danse et un gala de fin d'année. L'occasion pour les artistes de rencontrer les Urbisylvains, d'avoir un échange culturel et de donner un éclairage sur la rentrée et les projets d'avenir.

L'école vous donne rendez-vous le samedi 11 septembre pour une journée "portes ouvertes" et le dimanche 12 septembre pour la fête des associations.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40

Petite enfance



Permanences du camion PMI "Le Baladin"

Durant les vacances, les consultations seront assurées les vendredis 9, 23 juillet et 27 août.

Afin de désengorger les consultations avec le médecin pédiatre du camion, et pour répondre aux besoins des familles, deux nouvelles permanences seront proposées à l'Escale : les 1^{ers} et 3^{es} mardis de chaque mois, de 14h à 16h, à partir du 1^{er} septembre 2010. La présence de la puéricultrice et de l'auxiliaire de puériculture permettront aux mamans d'être accueillies plus régulièrement pour des conseils, pesées...

Pas de changement pour les consultations qui continueront au même rythme que précédemment, c'est-à-dire les 2^{es} et 4^{es} vendredis de chaque mois, sur rendez-vous.

Honneur à Orfila Rouvière

Le 15 mai dernier, Orfila Rouvière, de la Faculté de Médecine de Paris V, conservateur du musée d'anatomie Delmas, était honorée à La Ville du Bois. En remerciement de son dévouement pour le musée de la chirurgie Pr. Christian Cabrol, dont la direction se trouve à La Ville du Bois, une faïence de Nevers lui a été remise par la présidente du musée, en présence de Martine Peureux, adjointe à la Culture, et des adhérents du musée.



La salle du conseil de la mairie a aimablement été mise à la disposition du musée C. Cabrol, qui remercie beaucoup la municipalité pour ce geste.



Éducatif

Rentrée scolaire 2010-2011

Rentrée officielle le jeudi 2 septembre 2010 au matin. Comme chaque année, pour les plus jeunes, les écoles sont susceptibles de proposer une rentrée en heures décalées.

Réinscription aux activités périscolaires

Les réinscriptions aux activités périscolaires 2010-2011 (cantine, accueil de loisirs du mercredi, études et accueils périscolaires) auront lieu au service Educatif, du jeudi 26 août au vendredi 24 septembre 2010. Pour mieux accueillir les familles, le service sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 19h30 les jeudi 2, mardi 7 et jeudi 9 septembre.

Pour tout renseignement, contactez le service Educatif au 01 64 49 59 45.

Bon à savoir

En France, lors de la dernière rentrée, les écoles du 1^{er} degré public et privé (maternelles et élémentaires) ont accueilli 6 647 100 élèves : soit 2 532 800 maternels, 4 070 500 élémentaires, et 43 800 enfants relevant de l'Adaptation et de la Scolarisation des élèves Handicapés (ASH).



En voie d'aboutissement



Chemin de Lunézy

Chemin de Lunézy, le revêtement a été refait, des trottoirs et une piste cyclable ont été créés. Nouveau revêtement également, et nouveaux éclairages, pour le chemin du Plateau.



Chemin du Plateau

Les travaux de l'été

- La fin des travaux de la **rue de Gaillard** (réaménagement de la rue avec "zone 30") est programmée avant la rentrée.
- Une partie des **fenêtres des écoles** Marie Curie et Renondaines va être remplacée.
- Les travaux de **réhabilitation du Centre Communal d'Action Sociale** (23 rue du Grand Noyer), et ceux de l'**extension de l'Escalier**, vont démarrer pendant l'été.
- Dans les écoles, les habituels travaux d'entretien et de nettoyage auront lieu en juillet et août.

L'eau du robinet fait parler d'elle



Le 17 mai dernier, France 3 a diffusé un documentaire qui met très fortement en cause la qualité et le contrôle de l'eau du robinet et développe l'idée que les Français boivent de l'eau contaminée.

La Direction Générale de la Santé a demandé à la chaîne de télévision un droit de réponse, afin de dénoncer le parti-pris, les amalgames et le caractère outrancier de ce reportage.

Elle rappelle que l'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés au monde. Sa qualité répond à 54 critères de potabilité établis selon un principe de précaution maximale.

En France, près de 6 millions d'analyses de contrôle sont effectuées chaque année.

En 2009, 169 prélèvements de l'eau de La Ville du Bois ont été effectués, eau qui a été qualifiée de "très bonne qualité bactériologique".

Vous trouverez des informations plus complètes sur le site de la ville, www.la-ville-du-bois.fr, rubrique Actualités > Urbanisme et environnement.



Le portage des repas, même le week-end

Rappel ! Depuis avril, les personnes âgées, handicapées ou momentanément empêchées, bénéficient d'un service de portage de repas à domicile les samedis, dimanches et jours fériés (complémentaire du portage en semaine). Faisant suite à la signature d'une convention entre la commune de La Ville du Bois et la communauté d'agglomération Europ'Essonne, ils sont livrés par des agents de la commune.

Pour en bénéficier, contacter le Centre Communal d'Action sociale (tél. 01 69 63 32 79).

Fermeture estivale des services municipaux



Rappel. La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h15. **L'accueil et l'état civil** seront fermés les samedis, du 17 juillet au 14 août inclus.

- **Bibliothèque** : fermeture les samedis de juillet et d'août.
- **Services techniques** : fermeture les samedis du 17 juillet au 14 août inclus.
- **Ecole de musique et de danse** : fermeture tout l'été, reprise des cours le 20 septembre (pour les inscriptions, lire en page 1).
- **Educatif** : en période de vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 (service fermé le mercredi après-midi).
- **Petite enfance** : fermeture de la crèche du samedi 31 juillet au mardi 31 août inclus. Fermeture de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil" jusqu'au jeudi 9 septembre inclus. Fermeture du Relais Assistantes Maternelles du lundi 12 juillet au 22 août inclus.
- **Police** : accueil téléphonique de 8h à 17h (au lieu de 18h) du 26 juillet au 20 août (en cas d'absence au poste, appeler le 01 64 49 55 60).

Les services non mentionnés ouvrent tout l'été, aux jours et heures habituels.

Association

Signaler les personnes isolées

L'association des Petits Frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique, a ouvert il y a deux ans une antenne à Montlhéry. Au travers de ses bénévoles, elle effectue des visites régulières et suivies de personnes âgées en situation de solitude ou d'isolement, soit vivant à domicile, soit prises en charge dans des maisons de retraite ou des établissements comportant un suivi médical. Pour signaler un cas d'isolement ou rejoindre l'association en tant que bénévole, vous pouvez contacter Philippe Pouliquen, sur La Ville du Bois, au 01 69 80 05 84.

Permanences Sécurité Sociale

Suite à la suppression de la permanence au CCAS de La Ville du Bois, pour toutes leurs questions d'assurance maladie, les Urbisylvains peuvent se rendre en deux lieux proches de la commune :

- **à Nozay** (bâtiment du Gros Chêne, 4 bis rue du Gros Chêne), le 3^e mardi de chaque mois de 14h à 17h ;
- **à Longjumeau** (agence locale CPAM, 86 boulevard du Docteur Cathelin), les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h30.

Renseignements : **36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou www.ameli.fr**

Permanences pour les victimes

- Vous êtes victime et/ou face à une situation difficile et choquante ? Le Barreau de l'Essonne vous propose l'assistance gratuite d'un **avocat** à la Maison de l'Avocat à Evry. Pour prendre rendez-vous, appelez le 01 60 77 11 88.
- **Mediavipp 91**, association départementale d'aide aux victimes, assurera une permanence à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer), le vendredi 23 juillet, de 9h à 12h. Renseignements : 01 69 63 32 78.



Agenda

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

De la mairie au stade
Samedi 28 août

Saint Fiacre

Grande Rue et place Beaulieu
Dimanche 29 août



Etat-civil

Bienvenue

01/05/2010 Maé GARNIER
04/05/2010 Léa LOQUET
06/05/2010 Margaux GUILLOSSOU (photo)
16/05/2010 Emma MOUSSU

Condoléances

09/05/2010 Roger PORCHET
17/05/2010 Danielle LE TOLGUÉNEC épouse BESSIERES

